



Unité*Travail*Progrès

REPUBLIQUE DU CONGO



MINISTERE DE L'ECONOMIE,
DE L'INDUSTRIE ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC

TASK FORCE

DIRECTION GENERALE DE L'ECONOMIE

ENQUÊTE SUR L'IMPACT ECONOMIQUE ET SOCIAL DU CORONAVIRUS AU CONGO



Juin 2020



TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	4
LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES	5
REMERCIEMENTS	6
INTRODUCTION	7
APERÇU GENERAL	8
I. ECONOMIE INTERNATIONALE	9
1.1 Croissance économique	9
1.2 Inflation	9
1.3 Prix des matières premières	10
II. ECONOMIE NATIONALE	11
2.1 Evolution du niveau d'activités	11
2.1.1 Sylviculture et exploitation forestière	11
2.1.2 Industries extractives	11
2.1.3 Industries manufacturières	11
2.1.4 Bâtiments et travaux publics	12
2.1.5 Transports et télécommunications	12
2.1.6 Commerce, restaurants et hôtels	12
2.1.7 Autres services	12
2.2 Commerce extérieur	12
2.3 Effectifs employés	13
2.3.1 Emplois dans les branches les plus touchées.....	13
2.3.2 Emplois dans les branches les moins touchées.....	13
2.3.3 Emplois dans la branche épargnée	14
2.4 Attentes des entreprises à l'endroit de l'Etat	14
CONCLUSION	15
ANNEXES.....	16
Annexe 1 : Echantillon des entreprises enquêtées.....	16
Annexe 2 : Evolution du chiffre d'affaires par secteur et branche d'activités	17
Annexe 3 : Effectifs employés par branche d'activités	18
Annexe 4 : Attentes des entreprises (en %)	20

SIGLES ET ABREVIATIONS

BM	: Banque Mondiale
BTP	: Bâtiments et Travaux Publics
BZV	: Brazzaville
CEMAC	: Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
DRN	: Direction des Ressources Naturelles
F CFA	: Franc de la Communauté Financière Africaine
FMI	: Fonds Monétaire International
IPC	: Indice des Prix à la Consommation
OCDE	: Organisation de Coopération et de Développement Economique
PAPN	: Port Autonome de Pointe-Noire
PIB	: Produit Intérieur Brut
PN	: Pointe-Noire
PNB	: Produit Net Bancaire
WEO	: World Economic Outlook

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

Tableau 1 : Croissance mondiale	9
Tableau 2 : Inflation au niveau mondial	10
Tableau 3 : Evolution des cours mondiaux.....	10
Tableau 4 : Croissance du chiffre d'affaires des industries	12
Tableau 5 : Commerce extérieur	13
Tableau 6 : Part des effectifs au chômage dans l'effectif total	13
Tableau 7 : liste des cinq (5) premières attentes des entreprises	14
Graphique 1 : Evolution du chiffre d'affaires de la branche « Sylviculture et exploitation forestière »	11
Graphique 2 : Evolution du chiffre d'affaires et de prix de Brent.....	11

REMERCIEMENTS

Nous remercions Monsieur Jean-Jacques SAMBA, Conseiller du président de l'UNICONGO et Directeur de la publication CongoEco, qui a joué un très grand rôle dans la collecte des informations auprès des adhérents de l'UNICONGO.

Nos remerciements vont également à Madame Térésa GOMA, Directrice générale des hydrocarbures, qui nous a facilité le contact avec les sociétés pétrolières.

INTRODUCTION

La Covid-19 a commencé en Chine en décembre 2019, dans la ville de Wuhan. Actuellement, le premier foyer de cette pandémie est le continent américain et le deuxième est l'Europe. En Amérique, ce sont les Etats-Unis et le Brésil qui comptent le plus grand nombre des personnes infectées. En Europe, ce sont la Russie, le Royaume-Uni, l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne et la France qui sont les pays les plus touchés.

Pour lutter contre la propagation du coronavirus, la plupart des pays ont pris des mesures d'urgence allant de la fermeture des commerces et des frontières au confinement de la population chez elle. A titre d'exemples, la Chine a décrété le confinement le 22 janvier 2020, l'Italie le 9 mars 2020, l'Espagne le 15 mars 2020, la France le 17 mars 2020 et le Congo le 28 mars 2020.

En application du décret n° 2020-60 du 18 mars 2020, portant création, attributions et organisation d'une Task-Force sur l'impact économique et social du Coronavirus (Covid-19), le gouvernement congolais a chargé la direction générale de l'économie (DGE) d'organiser une enquête de conjoncture, afin de mesurer l'impact de ladite pandémie sur l'économie congolaise.

La DGE a mené, du 8 au 17 juin 2020, une enquête auprès de 109 entreprises appartenant à l'ensemble des branches d'activités de l'économie congolaise, à l'exception de la branche « Agriculture, élevage, chasse et pêche ».

Pour déterminer les effets de la Covid-19 sur l'économie congolaise, nous utiliserons une approche comparative consistant à comparer les situations « Avant » et « Après » l'apparition de la pandémie. Le fait que cette pandémie soit survenue à l'extérieur du Congo, les canaux de transmission de ses effets sont à la fois externes et internes. Au niveau international, les

principaux canaux sont le commerce international et le prix du pétrole. En matière du commerce international, la diminution de la demande mondiale conduit à une baisse des exportations congolaises et la fermeture des frontières a pour effet de réduire les importations congolaises. Quant au prix du pétrole, sa régression impacte négativement les recettes de l'Etat. Au niveau national, on dénombre principalement un seul canal : ce sont les mesures prises par le gouvernement pour riposter à la propagation du coronavirus, notamment l'état d'urgence sanitaire, le couvre-feu sur l'ensemble du territoire national, la fermeture de toutes les frontières, l'interdiction de rassemblement de plus de 50 personnes, la fermeture des écoles, la fermeture des boîtes de nuit et autres établissements clos de danse et la fermeture des lieux de culte.

Dans le cadre de cette enquête, la DGE cherchera à évaluer les effets de la Covid-19 sur un certain nombre d'indicateurs socio-économiques. Ces indicateurs sont principalement le chiffre d'affaires des entreprises du secteur formel, les exportations et importations ainsi que les effectifs employés dans les entreprises.

Cette note de conjoncture permettra notamment de répondre aux questions suivantes : (i) quel est l'effet global de la covid-19 sur l'activité économique au Congo ? (ii) quelles sont les branches d'activités les plus affectées ? (iii) quel est l'impact de la pandémie sur l'emploi ? (iv) quel est l'impact de la pandémie sur le commerce extérieur ? (v) quelles sont les attentes des entreprises vis-à-vis du gouvernement congolais ?

Ce travail aura deux grandes parties. La première présentera succinctement l'évolution de l'économie internationale au premier trimestre 2020 et ses perspectives pour toute l'année 2020. La seconde traitera de la variation du niveau d'activités au Congo sur la période allant de janvier à mai 2020.

APERÇU GENERAL

Dans le monde, le niveau d'activités s'est effondré au premier trimestre 2020, en lien avec la chute de la production dans les pays avancés et dans les pays émergents et pays en développement, du fait des mesures prises par ces pays pour lutter contre la propagation de coronavirus.

La plupart des pays avancés ont enregistré une récession au premier trimestre 2020. Aux Etats Unis, la croissance est ressortie à -1,3%. Au Canada, elle s'est située à -2,1%. Dans la zone Euro, elle s'est affichée à -6,6%. Au Japon, la récession a été de 0,6%.

Les pays émergents et pays en développement ont connu soit un fléchissement de leur croissance, soit une récession. En Chine, la croissance a été de -9,8%. En Russie, elle s'est établie à 0,3%. En Inde, elle est tombée à 0,7%. Au Brésil, le PIB réel a régressé de 1,5%.

Sur le marché des matières premières, on a observé une baisse des cours du Brent, des grumes, de bois sciés et du cuivre ainsi qu'une augmentation des cours du fer et du sucre.

Le niveau général des prix à la consommation a progressé au premier trimestre 2020, dans les pays avancés et dans les pays émergents et pays en développement.

Les résultats de l'enquête réalisée montrent que le coronavirus a fortement impacté le niveau d'activités économiques au Congo.

Les résultats montrent également qu'à l'exception des « Autres services », toutes les branches d'activités ont été affectées par cette pandémie.

Les branches les plus touchées sont : (i) Sylviculture et exploitation forestière ; (ii) Industries extractives ; (iii) Bâtiments et travaux publics. Les moins affectées sont : (i) Industries manufacturières ; (ii) Transports et télécommunications ; (iii) Commerce, restaurants et hôtels.

Le commerce extérieur a été marqué globalement par la baisse des exportations et des importations.

La covid-19 a eu un effet dévastateur sur l'emploi. La part des travailleurs mis au chômage dans l'effectif total est passée de 2,4% à fin janvier à 16,5% à fin avril et à 18,5% à fin mai 2020.

I. ECONOMIE INTERNATIONALE

1.1 Croissance économique

D'une manière générale, la croissance économique au niveau mondial a été fortement impactée par la crise sanitaire causée par la Covid-19. En effet, suivant les statistiques corrigées des variations saisonnières de l'OCDE, les pays avancés ont enregistré une récession au premier trimestre 2020. Aux Etats Unis, le PIB réel a baissé de 1,3% au premier trimestre 2020, contre une progression de 0,5% au quatrième trimestre 2019. Cette baisse d'activités s'explique principalement par la réduction de la consommation des ménages. Au Canada, la croissance s'est établie à -2,1% au premier trimestre 2020, en lien avec la régression de la consommation des ménages et des exportations de biens et services. En Allemagne, l'activité économique s'est effondrée de 2,2% au premier trimestre 2020, en rapport avec le repli de la consommation des ménages et des exportations de biens et services. En France, le PIB réel a fortement chuté dans la même période, avec une récession de 5,3%, contre -0,1% au quatrième trimestre 2019. Les causes de cette situation résident dans l'effondrement de la consommation des ménages, de l'investissement privé et des exportations des biens et services. En Italie, le PIB réel a enregistré une forte régression de 5,3% au premier trimestre 2020, pour les mêmes raisons qu'en France. Au Japon, la récession n'a été que de 0,6% au premier trimestre 2020, en corrélation avec la baisse des exportations des biens et services. Au Royaume-Uni, l'activité économique a reculé de 2% au premier trimestre 2020, contre une stagnation de PIB réel au quatrième trimestre 2019. Les raisons de cette récession sont le déclin de la consommation privée et des exportations des biens et services.

Tableau 1 : Croissance mondiale (en %)

Pays	T4-2019	T1-2020
Canada	0,1	-2,1
Japon	-1,9	-0,6
Royaume-Uni	0,0	-2,0
États-Unis	0,5	-1,3
Allemagne	-0,1	-2,2
France	-0,1	-5,3
Italie	-0,2	-5,3
Brésil	0,4	-1,5
Chine	1,5	-9,8
Inde	0,9	0,7
Russie	0,5	0,3

Source : OCDE

Selon le FMI, la croissance économique mondiale reculerait de 4,9% en 2020, à cause de la pandémie de la Covid-19. Dans les pays avancés, la croissance se dégraderait, pour s'établir à

-8,0% en 2020, contre 1,7% en 2019. Aux Etats-Unis, la croissance chuterait de 8,0% en 2020, après avoir été de 2,3% en 2019. Dans la zone Euro, le PIB réel s'effondrerait de 10,2% en 2020, contre une croissance de 1,3% en 2019. Au Japon, la croissance ressortirait à -5,8% en 2020, après avoir été de 0,7% en 2019.

Dans les Pays émergents et pays en développement, l'activité économique a été également affectée par la crise sanitaire. Le plus touché est sans conteste la Chine, avec une récession de 9,8% au premier trimestre 2020, contre une croissance de 1,5% au quatrième trimestre 2019. Au Brésil, le PIB réel a reculé de 1,5% au premier trimestre 2020, contre un taux de 0,4% au quatrième trimestre 2019. En Russie, la croissance a ralenti, passant de 0,5% au quatrième trimestre 2019 à 0,3% au premier trimestre 2020. En Inde, le rythme de progression du PIB réel a également fléchi, revenant de 0,9% au quatrième 2019 à 0,7% au premier trimestre 2020.

En perspectives, les Pays émergents et pays en développement, enregistreraient une récession de 3,0% en 2020, contre une croissance 3,7% en 2019. En chine, la croissance ralentirait et s'établirait à 1,0% en 2020 revenant de 6,1% en 2019. En Inde, la croissance devrait baisser de 4,5% en 2020, après avoir été de 4,2% en 2019.

Le PIB réel de la zone CEMAC devrait baisser en 2020, pour se fixer à -3,7%, après avoir été de 1,9% en 2019.

1.2 Inflation

Pris globalement, la pandémie Covid-19 n'a pas aggravé significativement les tensions inflationnistes dans le monde au premier trimestre 2020.

Aux Etats-Unis, l'inflation s'est située à 2,1%, après avoir été de 2% au quatrième trimestre 2019. Au Canada, elle est ressortie à 1,8%, contre 2,1% au quatrième trimestre 2019. En Allemagne, le niveau général des prix à la consommation a progressé de 1,6%, contre 1,2% au quatrième trimestre 2019. En France, l'inflation s'est fixée à 1,2%, au lieu de 1,1% au quatrième trimestre 2019. En Italie, l'inflation ne s'est pas démarquée de son niveau de quatrième trimestre 2019. Il en va de même au Japon, où elle est demeurée à 0,5%. Au Royaume-Uni, le niveau général des prix à la consommation a augmenté de 1,7% au premier trimestre 2020, contre 1,4% au quatrième trimestre 2019.

Pour toute l'année 2020, l'inflation serait maîtrisée dans les pays avancés, se fixant à 0,3%, contre 1,4% en 2019.

Les principaux Pays émergents et pays en développement ont enregistré des taux d'inflation contrastés. En Chine, l'inflation s'est affichée à 5% au premier trimestre 2020, contre 4,3% au quatrième trimestre 2019. Au Brésil, elle s'est établie à 3,8% au premier trimestre 2020, contre 3,4% au quatrième

trimestre 2019. En Russie, elle s'est fixée à 2,4% au premier trimestre 2020, contre 3,4% au quatrième trimestre 2019. En Inde, elle est passée de 8,6% au quatrième trimestre 2019 à 6,6% au premier trimestre 2020. En Afrique du Sud, l'inflation est revenue de 3,8% au quatrième trimestre 2019 à 4,3% au premier trimestre 2020.

Les prix à la consommation devraient augmenter de 4,4% en 2020, dans les Pays émergents et pays en développement, contre 5,1% en 2019.

Dans la zone CEMAC, l'inflation resterait contenue en dessous de la norme communautaire (3%), se situant à 2,5% en 2020, après avoir été de 1,7% en 2019.

Tableau 2 : Inflation au niveau mondial (en %)

Pays	T4-2019	T1-2020
Canada	2,1	1,8
Japon	0,5	0,5
Royaume-Uni	1,4	1,7
États-Unis	2,0	2,1
Allemagne	1,2	1,6
France	1,1	1,2
Italie	0,3	0,3
Brésil	3,4	3,8
Chine	4,3	5,0
Inde	8,6	6,6
Russie	3,4	2,4
Afrique du Sud	3,8	4,3

Source : OCDE

1.3 Prix des matières premières

La plupart des cours des produits exportés par le Congo ont connu une baisse, en lien notamment avec la chute de la demande mondiale de ces produits et des perturbations du circuit de leur approvisionnement.

Suivant les données de la Banque mondiale, le cours du Brent est ressorti à 50,5 dollars US au premier trimestre 2020, en baisse de 19,3% par rapport au quatrième trimestre 2019.

Les cours de grumes et des bois débités, au premier trimestre 2020, ont régressé respectivement de 0,2% et de 0,5% comparativement au quatrième trimestre 2019.

Le cours du cuivre s'est établi à 5633,9 dollars US la tonne métrique au premier trimestre 2020, contre 5898,1 dollars US la tonne métrique, soit un repli de 4,5%.

Le cours du fer s'est situé à 90,8 dollars US la tonne métrique au premier trimestre 2020, après avoir été de 88,7 dollars US la tonne métrique au quatrième trimestre 2019, soit une augmentation de 2,3%.

Le cours du sucre s'est fixé à 0,30 dollar US le kilo, en hausse de 7,1% par rapport au quatrième trimestre 2019.

Tableau 3 : Evolution des cours mondiaux

Libellées	2019	2020	Variation (%)
	T-4	T-1	T-1/T-4
Brent	62,6	50,5	-19,3
Grume (\$ US/m ³)	273,85	273,30	-0,2
Bois sciage (\$ US/m ³)	701,72	698,09	-0,5
Cuivre (\$/mt)	5898,10	5633,86	-4,5
Fer (\$/mt)	88,72	90,8	2,3
Sucre	0,28	0,30	7,1

Source : Banque mondiale

Selon le FMI, le cours de pétrole devrait se situer à 35,6 dollars/baril en 2020, contre 61,4 dollars/baril en 2019, soit une chute de 72,5%, en lien avec notamment la chute de la demande du pétrole, une offre surabondante et la guerre des prix entre la Russie et l'Arabie Saoudite, après l'échec des négociations visant à baisser leur production.

II. ECONOMIE NATIONALE

2.1 Evolution du niveau d'activités

Dans l'ensemble, le coronavirus a fortement impacté le niveau d'activités économiques au Congo. Les effets de cette crise sanitaire commencent dès février 2020. Suivant les résultats de l'enquête réalisée, le chiffre d'affaires total, par rapport à son niveau d'avant la crise (janvier 2020), a chuté de 31,5% en février, de 44,8% en mars, de 63% en avril et 56,9% en mai. La forte baisse du chiffre d'affaires en mai prouve que les mesures de déconfinement n'ont rien changé à la situation des entreprises.

Ces résultats montrent également qu'à l'exception de la branche « Autres services », toutes les branches d'activités ont été affectées par cette pandémie.

Avec une régression moyenne sur la période du chiffre d'affaires comprise entre 20% et plus de 50%, les branches les plus touchées sont :

- ✓ Sylviculture et exploitation forestière ;
- ✓ Industries extractives ;
- ✓ Bâtiments et travaux publics.

Et les moins affectées sont :

- ✓ Industries manufacturières ;
- ✓ Transports et télécommunications ;
- ✓ Commerce, restaurants et hôtels.

2.1.1 Sylviculture et exploitation forestière

La branche « Sylviculture et exploitation forestière » est l'une des trois branches les plus impactées par la crise sanitaire. Elle a été affectée dès le mois de février, en raison de sa forte dépendance vis-à-vis de l'extérieur. Son chiffre d'affaires, toujours par rapport à son niveau de janvier 2020, a reculé de 12,8% en février et de 28,1% en mars, à cause de l'effondrement de la demande chinoise du bois, suite aux mesures de confinement décidées par le gouvernement chinois le 22 janvier 2020. La baisse du chiffre d'affaires de 34,8% en avril, s'explique principalement par les mesures de confinement décrétées le 28 mars 2020 par le gouvernement congolais et entrées en vigueur le 31 mars 2020.

Les résultats de mai montrent que la situation de cette branche s'améliore avec le double déconfinement extérieur et intérieur, mais son chiffre d'affaires reste toujours inférieur de 12,6% à son niveau d'avant la crise.

Graphique 1 : Evolution du chiffre d'affaires de la branche « Sylviculture et exploitation forestière » (en millions de FCFA)



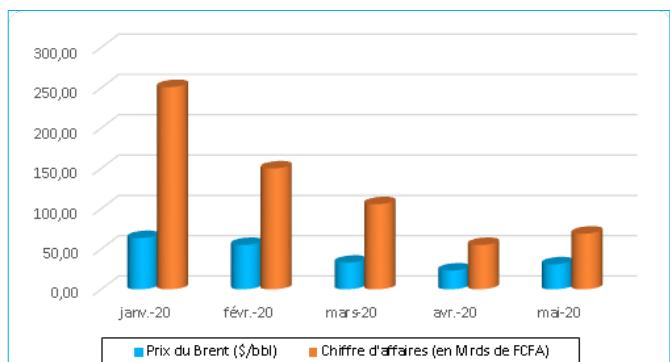
Source : Enquête Task Force (Juin 2020)

2.1.2 Industries extractives

Au regard de la baisse moyenne de son chiffre d'affaires sur la période (-62%), la branche « Industries extractives » est de loin celle qui a été la plus touchée par la Covid-19. Elle a essuyé les effets de cette pandémie à compter de février, à cause de sa forte dépendance de la demande extérieure. Son chiffre d'affaires a chuté de 40,2% en février et de 57,9% en mars, en rapport avec la dégradation de la demande extérieure et l'affaissement drastique du cours de Brent sur le marché pétrolier. L'effondrement de son chiffre d'affaires en avril (-78,1%) est lié aux mesures de confinement prises par les pouvoirs publics (congolais et étrangers).

Cette branche a continué à subir les effets de la crise sanitaire en mai, puisque son chiffre d'affaires est encore inférieur de 72,2% de son niveau de janvier et, ce, malgré toutes les mesures de déconfinement qui ont été prises.

Graphique 2 : Evolution du chiffre d'affaires et de prix de Brent



2.1.3 Industries manufacturières

En se référant à la baisse moyenne sur la période (-9,2%), les « Industries manufacturières » est l'une des branches les moins impactées par la Covid-19. En outre, contrairement aux

branches précédentes, cette branche n'a connu une baisse d'activités qu'en avril, soit deux mois après le début de la crise sanitaire au Congo. A preuve : son chiffre d'affaires a augmenté de 4,9% en février et de 0,7% en mars, avant de dévisser de 20% en avril et de 22,5% en mai. L'entrée tardive de cette branche en récession s'explique par la bonne tenue de la sous-branche « *Industries alimentaires* » qui a été soutenue par l'accroissement de la demande intérieure, notamment la consommation des ménages qui avaient anticipé le confinement que le gouvernement préparait.

La branche « *Industries manufacturières* » est demeurée en crise en mai (-22,5%), en dépit du déconfinement.

Tableau 4 : Croissance du chiffre d'affaires des industries

Libellés	Variation mensuelle (en %)			
	Fév/ Jan	Mars/ Jan	Avril/ Jan	Mai/ Jan
Industries extractives	-40,2	-57,9	-78,1	-72,5
Industries manufacturières	4,9	0,7	-20,0	-22,5
Industries alimentaires	-2,0	2,5	-25,2	-20,0
Autres Industries manufac-turières	22,1	-3,9	-7,1	-28,5

Source : Enquête Task-Force (Juin 2020)

2.1.4 Bâtiments et travaux publics

La branche « Bâtiments et travaux publics » est l'une des branches les plus affectées par la Covid-19. Mais elle filait déjà un mauvais coton avant l'arrivée de la pandémie. Les résultats de l'enquête montrent, en effet, que le chiffre d'affaires de cette branche était en dessous de son niveau d'avant la crise de 9,5% en février et de 51,5% en mars, en liaison avec l'arrêt de la plupart des chantiers publics et de l'absence des nouveaux marchés. La chute du chiffre d'affaires de ladite branche de 71,2% en avril est imputable à la mise en œuvre des mesures de confinement prises par le gouvernement congolais le 28 mars 2020.

Cette branche s'est enfoncée davantage dans la crise en mai avec un affaissement de son chiffre d'affaires de 74,9% par rapport à son niveau de janvier 2020, malgré le déconfinement et la reprise de certains travaux publics.

2.1.5 Transports et télécommunications

Les « Transports et télécommunications » sont l'une des branches les moins touchées par la Covid-19. A l'instar de la branche « *Industries manufacturières* », cette branche n'a vu ses activités baisser qu'en avril, soit deux mois après le début de la pandémie. Son chiffre d'affaires a augmenté de 4,2% en mars, avant de régresser de 12,8% en avril et de 8,2% en mai. La hausse du niveau d'activités de cette branche en mars est corrélée aux performances de la sous-branche « *Télécommunications* », en liaison avec l'accroissement de la demande des services de télécommunication au cours de la période.

On note une amélioration du chiffre d'affaires de cette branche en mai, mais il reste inférieur de 8% à son niveau d'avant la crise.

2.1.6 Commerce, restaurants et hôtels

Compte tenu de la baisse moyenne sur la période (-7%), la branche « *Commerce, restaurants et hôtels* » est l'une de celles qui ont été les moins heurtées par la crise sanitaire. Par ailleurs, comme les « *Industries manufacturières* », elle a bénéficié d'une conjoncture favorable au début de la pandémie. Son chiffre d'affaires a reculé de 12,3% en avril et de 24,1% en mai, après avoir été en hausse de 1,7% en février et de 6,8% en mars.

La résilience de cette branche au début de la période considérée s'explique par les performances de la sous-branche « *Commerce* » dont les activités ont été dopées par l'augmentation de la demande des ménages en produits de première nécessité, en vue de constituer les provisions avant le confinement.

Les contreperformances de cette branche en avril sont attribuables aux mesures de confinement prises par le gouvernement. L'enlisement de cette branche dans la crise en mai est imputable à la chute d'activités dans la sous-branche « *Restaurants et hôtels* », provoquée par la fermeture des restaurants et des hôtels.

2.1.7 Autres services

La branche « *Autres services* » est la seule branche dont les activités n'ont pas été impactées par la covid-19. Sur l'ensemble de la période sous examen, son chiffre d'affaires n'a pas essuyé la moindre baisse. Tout au contraire, il a progressé de 27,2% en février, de 57,6% en mars, de 68% en avril et de 94,9% en mai, en rapport notamment avec la bonne tenue de la sous-branche « *Banques et assurances* ». En effet, selon la BEAC, la situation des banques, qui avaient poursuivi leurs activités pendant le confinement, est caractérisée à fin avril 2020 par: (i) une forte augmentation de l'excédent de trésorerie; (ii) une hausse des dépôts de la clientèle, en raison de la constitution de l'épargne de précaution; (iii) une progression des crédits de trésorerie à l'État; (iv) un accroissement des crédits aux entreprises publiques; (v) une forte augmentation des avoirs extérieurs nets des banques primaires.

Dans le même temps, travaillant en service minimum, elles ont vu leurs coûts d'exploitation baisser.

2.2 Commerce extérieur

Selon les données de la Direction générale des douanes et des droits indirects (DGDDI), le commerce extérieur a été marqué globalement par la baisse des exportations et des importations.

Tableau 5 : Commerce extérieur (en milliards de FCFA)

Libellés	Année 2020					Variation (%)			
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Fév/ Janv.	Mars/ janv.	Avril/ Janv.	Mai/ Janv.
Exportations	199,08	132,11	274,34	115,49	102,08	-33,64	107,66	-57,90	-48,72
Importations	98,02	82,87	78,59	59,81	80,59	-15,45	-5,17	-23,90	34,74

Source : DGDDI

Les exportations ont été impactées par la crise sanitaire dès février 2020. Elles ont fortement chuté en février (-33,6%) par rapport à leur niveau de janvier. Puis, elles ont fortement progressé en mars (+107,7%), en raison de l'accroissement fulgurant des exportations du pétrole. En avril et en mai, les exportations ont régressé respectivement de 58% et de 49% par rapport à leur niveau de janvier, en lien avec la poursuite de la crise sanitaire dans les principaux pays importateurs des produits congolais.

Les importations du Congo ont également dévissé dès février, se situant à -15,4% de leur niveau de janvier. Cette baisse s'est poursuivie en mars (-5,2%) et en avril (-23,9%), en rapport avec la mise en œuvre des mesures du confinement prises par le gouvernement congolais. En mai, les importations ont rebondi de 34,7% comparativement à leur niveau de janvier, en lien avec le déconfinement.

2.3 Effectifs employés

La covid-19 a eu un effet dévastateur sur l'emploi. Les résultats de l'enquête réalisée indiquent que la part des travailleurs mis au chômage dans l'effectif total est passée de 2,4% à fin janvier à 16,5% à fin avril et à 18,5% à fin mai 2020.

La forme du chômage à laquelle les entreprises ont eu le plus recours est le chômage technique puisque la part des employés mis au chômage technique dans l'effectif total a varié de 2% à fin janvier à 15% à fin avril et à 16,8% à fin mai. Tandis que celle des travailleurs licenciés dans l'effectif total a oscillé de 0,3% à fin janvier à 1,6% à fin avril et à 1,7% à fin mai.

Tableau 6 : Part des effectifs au chômage dans l'effectif total (en %)

Effectifs	2020				
	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai
Effectifs au chômage technique	2,06	2,06	4,31	14,90	16,84
Effectifs licenciés	0,33	0,12	0,50	1,61	1,68
Total effectif au chômage	2,39	2,18	4,82	16,51	18,52

Source : Enquête Task-Force (juin 2020)

2.3.1 Emplois dans les branches les plus touchées

Dans la branche « Sylviculture et exploitation forestière », la part des travailleurs mis au chômage dans l'effectif total a progressé de 0,5% à fin janvier à 6,4% à fin avril et à 5,3% à fin mai. La forme de chômage privilégiée dans cette branche est le chômage technique, car sa part dans l'effectif total a varié de 0% à fin janvier à 6,2% à fin avril et à 4,9% à fin mai.

Dans la branche « Industries extractives », il y a eu peu de travailleurs mis au chômage, sans doute en raison de sa nature capitalistique.

Dans la branche « Bâtiments et travaux publics », la proportion des employés mis au chômage dans l'effectif total est ressortie à 1% à fin janvier, à 14,7% à fin avril et à 14,5% à fin mai. Comme dans les branches précédentes, les entreprises ont eu davantage recours au chômage technique. Sa part dans l'effectif total a progressé de 0% à fin janvier à 13,2% à fin avril et à 10,9% à fin mai.

2.3.2 Emplois dans les branches les moins touchées

Dans la branche « Industries manufacturières », la part des travailleurs mis au chômage dans l'effectif total a progressé, allant de 0% à fin janvier à 15,1% à fin avril et à 13% à fin mai. Dans cette branche, la forme du chômage la plus utilisée est le chômage technique. Sa part dans l'effectif total s'est accrue de 0% à fin janvier à 15,1% à fin avril et à 13% à fin mai.

La situation de l'emploi dans la branche « Transports et télécommunications » est dominée par celle de la sous-branche « Transports » qui était déjà sinistrée avant la Covid-19. La part des employés mis au chômage dans l'effectif total de la branche a bondi de 18,6% à fin janvier, de 34,2% à fin avril et de 50,4% à fin mai. La forme du chômage la plus pratiquée dans cette branche est le chômage technique, puisque sa part dans l'effectif total est passée de 18,2% à fin janvier à 34,2% à fin avril et à 50,4% à fin mai.

Dans la branche « Commerce, restaurants et hôtels », la part des travailleurs mis au chômage dans l'effectif total a progressé, croissant de 2,7% à fin janvier à 33,6% à fin avril et à 31,5% à fin mai. Cette explosion du chômage est imputable principalement à la fermeture des restaurants et des hôtels. La forme du chômage la plus concernée dans cette branche est le chômage technique. Sa part dans l'effectif total est passée de 1,6% à fin janvier à 27,4% à fin avril et à 31,3% à fin mai.

2.3.3 Emplois dans la branche épargnée

Dans la branche « Autres services », la part des travailleurs mis au chômage dans l'effectif total s'est accrue sur la période, allant de 0,1% à fin janvier à 21,6% à fin avril et à 26,3% à fin mai, en raison de la limitation des activités des banques aux services indispensables. La forme du chômage la plus impliquée est le chômage technique. Sa part dans l'effectif total a progressé de 0% à fin janvier à 18,1% à fin avril et à 18,8% à fin mai.

2.4 Attentes des entreprises à l'endroit de l'Etat

Suite aux mesures prises par le gouvernement en riposte à la propagation du coronavirus, plusieurs entreprises ont vu leurs activités soit réduites, soit complètement arrêtées. Depuis le déconfinement, elles s'emploient à relancer leurs activités. C'est un travail titanique. Aussi espèrent-elles bénéficier du concours des pouvoirs publics dans cette entreprise.

Les résultats de l'enquête réalisée ont permis, sur les trente-sept (37) attentes retenues, d'extraire cinq (05) premières suivantes:

Tableau 7 : liste des cinq (5) premières attentes des entreprises

Attentes	(En %)
Réduction de l'impôt sur les sociétés (IS)	12,36
Baisse des charges sociales	10,34
Injecter la liquidité pour soutenir l'économie	9,21
Suspendre les contrôles de toutes natures au sein des entreprises	7,19
Légiférer sur le chômage technique	6,74

Source : Enquête Task-Force (juin 2020)

Il en ressort que les trois (3) premières mesures d'accompagnement que les entreprises attendent de l'Etat sont : (i) la réduction de l'impôt sur les sociétés (12,4%) ; (ii) la baisse des charges sociales (10,3%) et (iii) l'injection de la liquidité pour soutenir l'économie (9,2%).

CONCLUSION

L'enquête menée par la direction générale de l'économie (DGE), montre que l'économie congolaise a été durement touchée par le coronavirus. En effet, le chiffre d'affaires total, par rapport à son niveau d'avant la crise (janvier 2020), a chuté de 31,5% en février, de 44,8% en mars, de 63% en avril et 56,9% en mai.

Les résultats de cette enquête indiquent également que la Covid-19 a eu des conséquences néfastes sur l'emploi. La part des travailleurs mis au chômage dans l'effectif total est passée de 2,4% à fin janvier à 16,5% à fin avril et à 18,5% à fin mai 2020.

La forte baisse du chiffre d'affaires en mai atteste que les mesures de déconfinement n'ont rien changé à la situation des entreprises. Et, suivant la même enquête, les trois premières attentes de ces dernières vis-à-vis de l'Etat sont : (i) la réduction de l'impôt sur les sociétés ; (ii) la baisse des charges sociales et (iii) l'injection de la liquidité pour soutenir l'économie.

Ces résultats prouvent à suffisance que la Covid-19 a causé un effondrement de l'activité économique au Congo. Les pouvoirs publics devraient accélérer la mise en œuvre du plan de stabilisation adopté le 17 juin 2020. Puis, dans un second temps, élaborer et exécuter un plan de relance de l'économie congolaise.

ANNEXES

Annexe 1 : Echantillon des entreprises enquêtées

N°	Noms des entreprises
1	AFRICA OIL ET GAZ CORPORATION
2	AFRICA ROPE DISTRIBUTION CONGO SA
3	AIRTEL CONGO SA
4	ALLIANZ CONGO ASSURANCES
5	ALPHA OMEGA
6	ALUCONGO BERNABE SA
7	ARCHITECTURE DU MARBRE FRANCO VILLARECCI
8	BANQUE COMMERCIALE INTERNATIONALE
9	BANQUE CONGOLAISE DE L'HABITAT
10	BANQUE POSTAL DU CONGO
11	BENTSI IMMO-ELBO SUITES
12	BIREAU VERETAS
13	BOSCONGO
14	BOURBON OFF SHORE SURF CONGO
15	BRASSERIE ET LIMONADERIE DU CONGO
16	BUROTOP IRIS SA
17	CABINET DE CONSEIL JURIDIQUE ET FISCAL
18	CABINET MAYABEL
19	CAISSE D'APPUI AUX INITIATIVES ECONOMIQUES DES CLAIRES
20	CAISSE DE PARTICIPATION A LA PROMOTION DES ENTREPRISES ET A LEUR DEVELOPPEMENT
21	CALADIUM
22	CEGELEC CONGO
23	CENTRE DE SANTE DU DIANOSTIC ET DE L'EXPLOITATION
24	CHEVRON OVERSEAS CONGO LIMITED
25	CLINIQUE MEDICO-CHIRURGICALE COGEMO
26	COMINCO SA
27	COMPAGNIE FINANCIERE DU CONGO
28	CONGO ENERGY SERVICES SA
29	CONGO HANLDING
30	CONGOLAISE DE MICRO-FINANCES
31	CREDIT MUPROCOM EMF
32	DANGOTE CEMENT CONGO
33	ETABLISSEMENT GUENIN
34	EXPERT MAC CONGO
35	FERME AGROPASTORALE NZEMBA
36	FONDS DE DEVELOPPEMENT AGROPASTORAL ET DES MICRO ENTREPRISES
37	FRANK'S INTERNATIONAL WEST AFRICA DANS LE DOMAINE PET
38	FRIEDLANDER INDUSTRIE CONGO
39	GENERALE DES TRAVAUX ET AMENAGEMENTS
40	GESTION NOUVELLE DES CHANTIERS ET ATELIERS DU CONGO
41	GROUPE CHARDEN FAREL

N°	Noms des entreprises
42	HELIOS TOWERS CONGO BRAZZAVILLE SASU
43	HOPE CONGO
44	IGS EXPRESS
45	INDUSTRIE FORESTIERE DE OUESSO
46	INTERNATIONAL GLOBAL SOLUTION et LOGISTICS
47	INTERNATIONAL SERVICE ET INVESTISSEMENT DU CONGO GROUP
48	JDMK
49	JEM CONSULTING
50	K-CHIMIE SARL
51	KING MAYA HOTEL
52	KONTINENT CONGO
53	KOUILOU ASSISTANCE CONSEILS CONGO
54	LA CONGOLAISE INDUSTRIELLE DE BOIS
55	LCB BANQUE
56	LE GRAND HOTEL DE KINTELE
57	LEAGER
58	LIFTCO
59	LIKOUALA TIMBER
60	LYBIAN AFRICAIN INVESTISSEMENT COMPANY BRAZ-ZAVILLE
61	MANUFACTURE BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLIC
62	MEDIOR ITALIA SARL CONGO
63	MERCURIA EXPLORATION ET PRODUCTION CONGO
64	MIKHAEL'S HOTEL ET RESIDENCE
65	MOKABI S.A
66	MTN CONGP
67	MULTITECH
68	MUTUELLE D'EPARGNE DE CREDIT DES CHRETIENS UNIS
69	NBY IMMOBILIER CONSEILS
70	NEWAGE CONGO LIMITED
71	OCEAN DU NORD
72	OFIS
73	OIS
74	OLYMPIC PALACE HOTEL
75	PEFACO
76	PELLEGRINI
77	PERENCO CONGO
78	PPMS CONGO SA
79	RAFRAICHISSANTS GLACES EAU DU CONGO SA
80	RENCO GESTION IMMOBILIÈRE
81	SAFETY EQUIPEMENT AND SEA SERVICES
82	SEATEC CONGO SARL
83	SEOROV
84	SERFIN

N°	Noms des entreprises
85	SERVAIR CONGO
86	SERVICES EN ORGANISATION EN CONTRÔLE ET EXPERTISE COMPTABLE
87	SERVICES MACHINERY ET TRUCKS
88	SINTOUKOLA POTASH S.A.
89	SOCIETE AGRICOLE ET DE RAFFINAGE INDUSTRIEL DU SUCRE
90	SOCIETE CONGOLAISE DE SERVICES INDUSTRIELS
91	SOCIETE CONGOLAISE ET AGRICOLE DE TABACS TROPICAL
92	SOCIETE DE TRAITEMENT, DE RECYCLAGE ET D'INCINERATION DU CONGO
93	SOCIETE DE TRANSPORT PUBLICS URBAINS
94	SOCIETE D'EXPLOITATION HÔTELIERE DU CONGO
95	SOCIETE FAAKI CONGO SA
96	SOCIETE GENERALE CONGO

N°	Noms des entreprises
97	SOCIETE GENERALE D'ENTREPRISE
98	SOCIETE NOUVELLE DES PLASTIQUE DU CONGO
99	SPIE OIL
100	STE DANDRES
101	SUPPLEANCE INDUSTRIELLE DE MAINTENANCE
102	TERRATEST CENTRAL AFRICA SARLU
103	THANRY CONGO
104	TOTAL E & P CONGO
105	TRABEC SARL
106	TRANSIT EXPRESS
107	TRANSPORT ET LOGISTIC CONSULTING CONGO
108	UNITED BANK AFRICA CONGO
109	WING WAH EXPLORATION ET PRODUCTION PETROLIERE

Annexe 2 : Evolution du chiffre d'affaires par secteur et branche d'activités

Libellés	2020					Variation mensuelle (en %)				
	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Fév/Jan	Mars/Jan	Avril/Jan	Mai/Jan	Moyenne
SECTEUR PRIMAIRE	8 432,2	7 353,2	6 063,8	5 497,1	7 368,1	-12,8	-28,1	-34,8	-12,6	
Sylviculture et exploitation forestière	8 432,2	7 353,2	6 063,8	5 497,1	7 368,1	-12,8	-28,1	-34,8	-12,6	-22,1
SECTEUR SECONDAIRE	267 809,9	166 998,5	120 180,9	66 129,6	79 731,6	-37,6	-55,1	-75,3	-70,2	
Industries extractives	250 912,4	149 944,0	105 617,2	55 010,3	69 091,9	-40,2	-57,9	-78,1	-72,5	-62,2
Pétrole brut	250 912,4	149 944,0	105 617,2	55 010,3	69 091,9	-40,2	-57,9	-78,1	-72,5	
Industries manufacturières	12 202,3	12 805,0	12 285,5	9 767,2	9 460,2	4,9	0,7	-20,0	-22,5	-9,2
Industries alimentaires	8 690,2	8 518,3	8 909,4	6 503,4	6 948,1	-2,0	2,5	-25,2	-20,0	
Autres Industries manu	3 512,1	4 286,8	3 376,1	3 263,8	2 512,0	22,1	-3,9	-7,1	-28,5	
Bâtiments et travaux publics	4 695,2	4 249,5	2 278,2	1 352,1	1 179,6	-9,5	-51,5	-71,2	-74,9	-51,8
SECTEUR TERTIAIRE	38 255,8	41 183,3	47 479,0	44 628,2	48 309,8	7,7	24,1	16,7	26,3	
Transports et télécom	17 200,1	16 221,6	17 927,6	14 998,9	15 784,1	-5,7	4,2	-12,8	-8,2	-5,6
Transports	1 232,3	1 081,6	979,4	796,9	816,7	-12,2	-20,5	-35,3	-33,7	
Télécom	15 967,8	15 140,1	16 948,2	14 202,0	14 967,4	-5,2	6,1	-11,1	-6,3	
Commerce, restau et hotels	7 151,5	7 272,9	7 640,2	6 269,6	5 430,1	1,7	6,8	-12,3	-24,1	-7,0
Commerce	5 519,3	5 496,5	6 253,9	5 402,3	4 784,5	-0,4	13,3	-2,1	-13,3	
Restaurants et hôtels	1 632,2	1 776,3	1 386,3	867,3	645,6	8,8	-15,1	-46,9	-60,4	
Autres services	13 904,2	17 688,8	21 911,2	23 359,7	27 095,7	27,2	57,6	68,0	94,9	61,9
Services pétrolier	5 431,1	4 764,8	4 895,7	4 161,6	3 558,5	-12,3	-9,9	-23,4	-34,5	
Banques et assurances	7 912,1	12 352,3	16 376,4	18 972,0	23 254,2	56,1	107,0	139,8	193,9	
Autres serv rendus aux E/se	561,0	571,7	639,1	226,2	283,0	1,9	13,9	-59,7	-49,6	
TOTAL	314 497,9	215 535,0	173 723,8	116 254,9	135 409,5	-31,5	-44,8	-63,0	-56,9	-49,1

Annexe 3 : Effectifs employés par branche d'activités

Branches	Effectifs	2020				
		Jan	Fév	Mars	Avril	Mai
Sylviculture et exploitation forestière	-Effectifs permanents	2732	2725	2725	2732	2740
	-Effectifs temporaires	1208	1278	1215	1063	1093
	Total effectifs	3940	4003	3940	3795	3833
	-Effectifs présents aux postes	3835	3832	3766	3635	3615
	-Effectifs mis au chômage technique	1	16	93	236	187
	-Effectifs licenciés	19	23	22	6	18
	Effectifs au chômage technique (en % de l'effectif total)	0,03	0,40	2,36	6,22	4,88
Effectifs licenciés (en % de l'effectif total)		0,48	0,57	0,56	0,16	0,47
Chômage		0,51	0,97	2,92	6,38	5,35
Industries extractives	-Effectifs permanents	967	965	967	966	958
	-Effectifs temporaires	568	561	546	546	440
	Total effectifs	1535	1526	1513	1512	1398
	-Effectifs présents aux postes	1304	1295	1174	1150	1178
	-Effectifs mis au chômage technique	0	0	0	0	0
	-Effectifs licenciés	15	14	0	0	0
	Effectifs au chômage technique (en % de l'effectif total)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Effectifs licenciés (en % de l'effectif total)		0,98	0,92	0,00	0,00	0,00
Chômage		0,98	0,92	0,00	0,00	0,00
Industries manufacturières	-Effectifs permanents	2229	2230	2187	2174	1960
	-Effectifs temporaires	1707	1735	1728	1118	1112
	Total effectifs	3936	3965	3915	3292	3072
	-Effectifs présents aux postes	3574	3594	3894	2241	2342
	-Effectifs mis au chômage technique	1	6	183	496	400
	-Effectifs licenciés	0	1	0	0	1
	Effectifs au chômage technique (en % de l'effectif total)	0,03	0,15	4,67	15,07	13,02
Effectifs licenciés (en % de l'effectif total)		0,00	0,03	0,00	0,00	0,03
Chômage		0,03	0,18	4,67	15,07	13,05
BTP	-Effectifs permanents	483	488	488	348	345
	-Effectifs temporaires	588	600	646	515	490
	Total effectifs	1071	1088	1134	863	835
	-Effectifs présents aux postes	1075	1089	1134	294	821
	-Effectifs mis au chômage technique	0	0	6	114	91
	-Effectifs licenciés	11	2	0	13	30
	Effectifs au chômage technique (en % de l'effectif total)	0,00	0,00	0,53	13,21	10,90
Effectifs licenciés (en % de l'effectif total)		1,03	0,18	0,00	1,51	3,59
Chômage		1,03	0,18	0,53	14,72	14,49

Branches	Effectifs	2020				
		Jan	Fév	Mars	Avril	Mai
Transports et télécommunications	-Effectifs permanents	1596	1649	1665	1644	1628
	-Effectifs temporaires	377	358	360	355	330
	Total effectifs	1973	2007	2025	1999	1958
	-Effectifs présents aux postes	1973	2007	2025	1392	1352
	-Effectifs mis au chômage technique	359	355	338	683	987
	-Effectifs licenciés	9	4	4	1	0
Effectifs au chômage technique (en % de l'effectif total)		18,20	17,69	16,69	34,17	50,41
Effectifs licenciés (en % de l'effectif total)		0,46	0,20	0,20	0,05	0,00
Chômage		18,65	17,89	16,89	34,22	50,41
Commerce, restaurants et hôtels	-Effectifs permanents	1578	1582	1571	1560	1556
	-Effectifs temporaires	736	719	717	577	528
	Total effectifs	2314	2301	2288	2137	2084
	-Effectifs présents aux postes	2216	2204	1983	1296	1238
	-Effectifs mis au chômage technique	38	38	218	585	652
	-Effectifs licenciés	25	2	0	133	5
Effectifs au chômage technique (en % de l'effectif total)		1,64	1,65	9,53	27,37	31,29
Effectifs licenciés (en % de l'effectif total)		1,08	0,09	0,00	6,22	0,24
Chômage		2,72	1,74	9,53	33,60	31,53
Autres services	-Effectifs permanents	2845	2850	2855	2416	2330
	-Effectifs temporaires	1723	1660	1538	1355	856
	Total effectifs	4568	4510	4393	3771	3186
	-Effectifs présents aux postes	3785	3741	3596	2773	2406
	-Effectifs mis au chômage technique	0	0	83	683	599
	-Effectifs licenciés	4	1	93	132	239
Effectifs au chômage technique (en % de l'effectif total)		0,00	0,00	1,89	18,11	18,80
Effectifs licenciés (en % de l'effectif total)		0,09	0,02	2,12	3,50	7,50
Chômage		0,09	0,02	4,01	21,61	26,30
Total	-Effectifs permanents	12430	12489	12458	11840	11517
	-Effectifs temporaires	6907	6911	6750	5529	4849
	Total effectifs	19337	19400	19208	17369	16366
	-Effectifs présents aux postes	13956	13959	13835	9148	9339
	-Effectifs mis au chômage technique	398	399	828	2588	2756
	-Effectifs licenciés	64	24	97	279	275
Effectifs au chômage technique (en % de l'effectif total)		2,06	2,06	4,31	14,90	16,84
Effectifs licenciés (en % de l'effectif total)		0,33	0,12	0,50	1,61	1,68
Chômage		2,39	2,18	4,82	16,51	18,52

Annexe 4 : Attentes des entreprises (en %)

Réduction de l'impôt sur les sociétés (IS)	12,36
Baisse des charges sociales	10,34
Injecter la liquidité pour soutenir l'économie	9,21
Suspendre les contrôles de toutes natures au sein des entreprises	7,19
Légiférer sur le chômage technique	6,74
Ajuster le régime fiscale-douanier au niveau permettant aux entreprises de maintenir les activités pour 2020	6,07
Faciliter l'accès aux lignes de refinancement	5,62
Aménager les obligations fiscales des entreprises	3,37
Réaménager les échéances de paiement des charges sociales	2,92
Réviser et Réaménager les régimes fiscaux	2,92
Suspendre pendant un an la dénomination d'accord d'entreprise et la négociation salariale	2,47
Réduction de la TVA	2,47
Annuler les contrôles fiscaux en cours jusqu'à la fin de la pandémie	2,47
Reporter de 3 mois le paiement des droits d'importations et d'exportation	2,47
reporter les règlements des échéances des impôts pendant la durée du confinement	1,8
Gratuité de l'eau et de l'électricité pour les entreprises pendant la période de confinement	1,57
Réduction des droits de douane	1,57
Reporter la mise en œuvre des nouvelles dispositions fiscales de la loi de finance 2020	1,57
Instaurer les prêts garantis par l'Etat	1,57
créer un fond pour la prise en charge des allocations des travailleurs en chômage technique	1,35
Elaborer et mettre en œuvre la politique des grands travaux d'infrastructure	1,35
Suspendre l'application de la nouvelle réglementation de change	1,35
Renforcement de la parafiscalité	1,35
Régler la dette intérieure vis à vis des entreprises	1,12
Réduction des taxes portuaires	0,9
Baisser ou exonérer la TSS	0,9
Réduire les taxes de tourisme	0,9
Réduire de 50% les dettes fiscales	0,9
Remboursement du crédit de TVA	0,67
Mettre en place des mesures de protections de l'industrie nationale	0,67
Promouvoir et développer le secteur privé national à 100% congolais	0,67
Rééchelonner les crédits bancaires	0,67
Faciliter et accélérer les procédures de dédouanement des marchandises	0,45
Accorder les remises des impôts aux entreprises en difficultés	0,45
Suppression des frais de stationnement et de magasinage	0,45
Suspendre pour une année l'application du nouveau code forestier	0,45
Remboursement des crédits D'IS	0,22
Réduire le TEC	0,22
Mettre en place l'E-VISA	0,22
Total	100



Conception Core-DGE Service informatique

Direction Générale de l'Économie

Bld Denis SASSOU NGUESSO (face MUCODEC la gare)

✉: 1111 Bzv ☎: (+242) 22.260.03.54

✉: dgeconomie.cg@gmail.com